

Réunion du conseil municipal

du mercredi 13 février 2019

Le treize février deux mille dix-neuf à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à Mauroux.

Etaient présents :

Mesdames DANIELIAN, DIAS et MARY.

Messieurs ANSELMI, BOUCHER, JOUANNIC, KODDEN, KLODZINSKI et XUEREB.

Excusés :

Mesdames BARTEL (pouvoir à JP JOUANNIC), LUCAS (pouvoir à Charlette MARY) et Cathy MAISONNEUVE

Monsieur DAVID, DELORD (pouvoir à Mr BOUCHER)

Absent :

Monsieur LABORIE

En présence de Mme MOZ

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 janvier 2019

Approuvé à l'unanimité

Echange de chemin avec la propriété GEISSANT.

La demandeuse a changé de notaire ; il faut donc reprendre la même délibération que celle du 06 avril 2018 et dans ses mêmes termes.

Approuvé à l'unanimité

Adhésion au SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagements et d'Ingénierie du Lot)

Le coût est fixé à 694 € pour 32 heures d'étude.

Le syndicat a été créé pour apporter une aide technique aux communes dans le cadre d'une étude de projets importants concernant la rénovation de bâtiments sensibles.

Ce syndicat est facilitateur pour la maîtrise d'ouvrage mais aussi pour l'obtention des subventions.

La commune peut se retirer à tout moment de ce syndicat.

Vote pour l'adhésion au SDAIL :

Contre : 2

Abstention : 1

Pour : 10

Questions diverses :

Projet de champs de panneaux photovoltaïques :

L'accord a été donné pour une étude ; une nouvelle demande est parvenue en mairie pour porter à 24 Ha la superficie des champs au lieu de 14 Ha ; L'extension concerne des parcelles situées entre Lavaysse et Garrigues.

Stade :

La signature des marchés pour la mise aux normes des toilettes sera effectuée le 18 février

Épicerie :

Une signature avec les repreneurs serait faite le 06 mars pour une ouverture envisagée de l'épicerie le 02 mai.

La séance est levée à 22h00,